

page d'une bibliographie selon les chapitres a certes pour but de montrer comment le livre est écrit, mais le morcellement à la fin de chaque chapitre ôte au lecteur toute vue globale, que donne au contraire une bibliographie pareillement découpée mais regroupée à la fin du volume.

Reste que ce grand livre réussit le double tour de force d'inscrire une réflexion historique originale dans une histoire régionale, et de s'adresser au grand public cultivé, comme en témoignent la clarté et la simplicité du style, tout en apportant au spécialiste une information renouvelée.

Michel NASSIET

Claude MIGNOT et Monique CHÂTENET (sous la direction de), *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*. Paris, Imprimerie nationale, 348 p.

Commencée en 1987, sur les conseils d'André Mussat, par Roger Barrié, alors conservateur régional de l'Inventaire, qui organisa en 1989 une rencontre interrégionale à Rennes, l'enquête sur les manoirs bretons, en vue d'une analyse comparée de la petite maison seigneuriale entre les diverses régions pour parvenir à une histoire de l'habitat rural, vient d'aboutir en 1993 à la publication du numéro 28 des *Cahiers de l'Inventaire général*, sous la direction scientifique de Claude Mignot et Monique Châtenet, *Le manoir en Bretagne, 1380-1600*. Cette œuvre collective de chercheurs du service régional de l'Inventaire général des richesses artistiques, d'historiens et de spécialistes, conçue sous la direction de Francis Muel, est dédiée à la mémoire d'André Mussat.

Cette même année 1993 a été marquée par une exposition « mise en scène » à La Roche-Jagu par le Conseil général des Côtes-d'Armor, avec la collaboration du Ministère de la Culture et du Conseil régional de Bretagne, *Fenêtres sur cour ; les manoirs en Bretagne de 1380 à 1600*. Un catalogue de près de cent pages constitue la mémoire d'une manifestation qui a drainé des visiteurs en grand nombre ; dans ce site exceptionnel du manoir de la Roche-Jagu, a été présenté l'essentiel des apports des recherches sur les manoirs, accompagné d'une reconstitution des principales pièces du logis. Le catalogue offre aussi, pour le bâti, un aperçu sur la vision romantique et la passion néo-gothique du XIX^e siècle ainsi que sur le néo-régionalisme du XX^e siècle, et pour les objets, sur l'orfèvrerie civile, les étains et la table au Moyen Age.

Pour en revenir à la publication des *Cahiers de l'Inventaire*, je soulignerai d'abord son excellente qualité typographique qui contribue au plaisir de sa lecture : la mise en pages très soignée de l'Imprimerie nationale avec le texte sur deux colonnes, le rappel des titres des articles composant les six chapitres, sous les indications de pagination sur la page

et la marge de gauche. Les notes, la bibliographie par Colette Dréan et les index sont distribués sur trois colonnes. Les 362 illustrations comprennent 319 figures composées de photographies noir et blanc d'ensemble ou de détail, de 13 pleines pages couleur et 11 plus petites, de plans, dessins et élévations et chaque chapitre est introduit par des gravures extraites des *Voyages pittoresques vers 1840* de Taylor et Nodier ; des cartes et une jaquette de couverture en couleurs représentant le manoir du Plessis-Josso (et non Plessy) complètent l'ensemble.

La période choisie, 1380-1600, recouvre la période ducal des ducs de la maison de Montfort et le premier siècle de la Bretagne province royale ; elle correspond en partie à la prospérité de la Bretagne et à son dynamisme commercial entre 1450 et 1650, ce qui explique l'essor de la construction privée ; il ne faut pas oublier pourtant que l'« *insécurité endémique* » pendant la « *paix ducal* » et le XVI^e siècle obligea à munir les constructions d'un minimum d'éléments de défense qui caractérisent le manoir. La synthèse de Jean Kerhervé « Temps des ducs, temps des rois. Manoir et histoire », en 14 pages dont deux cartes révélatrices de la densité de la population bretonne et de la noblesse vers 1430, permet de saisir le lien étroit entre la noblesse et le manoir dont la propriété lui assurait une exemption fiscale ; l'exploitation du manoir était souvent confiée à un métayer, qui habitait des bâtiments proches ou même « la maison manoriale » : l'emploi de ce néologisme permet de garder son sens juridique au terme *manoir* qui n'est pas réservé au bâtiment mais désigne tout un ensemble économique et social. Une dette importante est reconnue aux travaux de Jean Gallet sur la seigneurie bretonne, et les regrets exprimés p. 32 (« les lignages des cadets souvent ignorés ») sont maintenant comblés par l'étude récente de Michel Nassiet, *Noblesse et pauvreté ; la petite noblesse en Bretagne, XV^e-XVIII^e siècles*.

Les recherches menées sur le manoir breton se sont appuyées sur la couverture topographique régionale réalisée par l'Inventaire Bretagne qui couvre 64 % du territoire et sur la documentation photographique qui l'accompagne. De plus, pour une étude exhaustive de 220 bâtiments, trois territoires ont été sélectionnés : un pays dans les Côtes-d'Armor, la Haute-Cornouaille relevant sous l'Ancien Régime de l'évêché de Quimper, composée de 33 communes avec une moyenne de 3 à 4 manoirs par commune ; un canton, celui de Saint-Pol-de-Léon (Finistère) qui, sur 8 communes, comprend 45 manoirs encore existants et 88 disparus ; enfin, une commune du Finistère, Plougoulm, où ont été relevés 8 manoirs, 19 ayant disparu. Dans cet article de Christel Douard, « Phénomènes de densité à moyenne et grande échelle », on remarque que la plus grande densité de manoirs se trouve sur des terres fertiles à grande activité agricole, ce qui montre bien le lien entre le manoir et l'organisation agricole. Dans un essai d'extrapolation, l'auteur propose une densité

moyenne de 4 à 16 manoirs par commune, en Bretagne ; leur répartition est diverse suivant les départements : environ 4 000 dans les Côtes-d'Armor, 3 500 dans le Finistère, 2 200 en Ille-et-Vilaine et 2 500 dans le Morbihan ; 4 000 à 6 000 sont encore conservés actuellement. L'illustration du phénomène de disparition est donnée dans l'étude des manoirs de la couronne de Rennes par Pascale Gandreuil : sur 327 manoirs, 83 % ont entièrement disparu. Une publication récente de l'Association historique du pays de Châteaugiron sous la direction de Michel Mauger, *Châteaux et manoirs*, recense 22 manoirs qui subsistent encore dans les 11 communes du pays de Châteaugiron et 43 disparus, évoqués sous le joli titre de *Souvenirs*.

L'article de Jean-Pierre Ducouret, « Le manoir et son site, l'apport du cadastre napoléonien », met en évidence la différence entre le parcellaire du manoir, de forme irrégulière, au maillage très large, et le parcellaire paysan serré, morcelé, très souvent en lanières. Il relève aussi les autres éléments distinctifs du manoir, dont l'existence n'est toutefois pas systématique : la cour et les dépendances (chapelle, colombier, métairie et équipements hydrauliques : moulin ou vivier), et souligne que, si le terme de manoir dépasse peu la Normandie et la Bretagne, le genre architectural n'est pas une spécificité régionale.

Le cœur de l'ouvrage, les chapitres 2 « Forme et diversité du logement » et 3 « Constantes et particularismes » permettent au lecteur de découvrir deux siècles de création architecturale. Marie-Dominique Menant étudie, d'après la documentation de l'Inventaire et certains inventaires après décès, le plus ancien date de 1444 et le plus récent de 1603, la distribution des pièces, démarche jusqu'alors réservée à l'étude des résidences royales. La plus grande pièce du logis, la salle, s'ouvre sur la charpente jusque vers 1450 ; sa cheminée n'est pas centrale à foyer ouvert comme on le voit en Angleterre mais est construite sur le mur gouttereau en face de l'entrée et sera déplacée sur le mur pignon lors du plafonnage des salles vers le milieu du XV^e siècle. C'est la salle à vivre ; située au rez-de-chaussée, elle commande toutes les pièces ; au XVII^e siècle seulement, un vestibule est parfois créé en dressant une cloison à une extrémité de la salle. Cette salle basse peut être doublée par une salle haute à l'étage dont on connaît mal l'usage.

La fonction alimentaire de la cuisine, caractérisée par une cheminée, une pierre d'évier, un passe-plat et des placards muraux, est complétée par une ou plusieurs pièces servant de cellier et de garde-manger, souvent dénommées « dépense » dans les textes et désignées par le terme général de cellier tout au long de l'ouvrage. Les pièces à feu se divisent entre « chambre unique », presque toujours située à l'étage, disparue à la fin du XV^e siècle et remise à la mode au troisième quart du XVI^e siècle, et « chambres en suite » qui peuvent être au rez-de-chaussée ou à l'étage ; le

plus ancien exemple breton de ces dernières, au manoir de la Touche à Nantes, date du XIV^e siècle ; le modèle en serait français. Les chambres en suite disparaissent au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle. Ce sont des lieux de repos, de réunion et aussi des abris sûrs pour ranger les biens dans des coffres ; un judas permet souvent de surveiller la salle basse.

Enfin le manoir peut posséder une pièce haute à laquelle on accède, à partir du comble, par un escalier en vis secondaire ; généralement bien éclairée et chauffée en Bretagne, au contraire d'autres régions, elle sert sans doute de salle d'étude : l'hypothèse d'un usage de guet est abandonnée. La pièce haute, apparue dans le deuxième quart du XV^e siècle, fut très appréciée au XVI^e siècle. Les étages de combles sont étudiés en détail chapitre 3, p. 162, par Jean-Jacques Rioult.

Une fois établie la destination des différentes pièces, sont exposés les différents types de plans, en général à trois niveaux, rez-de-chaussée, étage carré et comble. Le logis d'une seule pièce au rez-de-chaussée est très rare ; on n'en connaît qu'un exemple, à Bulat-Pestivien (Côtes-d'Armor), qui ne se distingue d'une simple maison rurale que par sa cour close, son portail à double entrée, sa tour d'escalier et le décor de ses fenêtres ; ces deux derniers éléments, à l'exclusion des deux premiers, se retrouvent dans les maisons de prêtres. Très nombreux, les logis à deux pièces au rez-de-chaussée représentent 42 % du corps étudié ; à l'arrière des deux pièces principales se greffent des pièces annexes et un escalier selon un plan en L ou en profondeur. La salle est toujours au rez-de-chaussée et l'étage se compose de 2 ou 3 chambres. Les logis à trois pièces au rez-de-chaussée (36 % du corpus) se rencontrent dès 1400 jusqu'à la fin du XVI^e siècle, avec un plan allongé comme dans le type précédent ; la salle est flanquée d'un côté par la cuisine et de l'autre par le cellier ; *ce rythme ternaire simple* est concurrencé, pendant tout le XV^e siècle, par le plan en T renversé (la cuisine est située à l'arrière, la salle et le cellier en façade), et, depuis le XVI^e siècle jusque vers 1600, par le plan en L (la salle et la cuisine sont réparties perpendiculairement de chaque côté de l'escalier situé dans l'angle et le cellier fait la jonction entre les deux pièces). Pour le niveau supérieur, il n'y a pas de règle ; on note dans les grands manoirs une ou deux salles hautes sous charpente au-dessus du rez-de-chaussée. Quant aux plans et aux structures des logis de plus de trois pièces au rez-de-chaussée (20 % de corpus), la plus grande variété règne.

Enfin M.-D. Menant fait « découvrir tous les petits aménagements qui rendent la vie plus agréable » : lave-mains dans la chambre à l'étage ou la salle, complément d'éclairage par un oculus percé dans le haut d'un mur, orientation du logis vers le sud, et les latrines que l'on trouve dans la moitié des logis dès le début du XV^e siècle, et dans les deux tiers à la fin.

Dans un autre article du chapitre 2, Jean-Jacques Rioult enrichit notre vision des salles basses sous charpente, très fréquentes en Haute-

Bretagne, que l'on peut encore voir en Angleterre, mais dont aucun exemple n'est conservé ici car toutes ont été plafonnées plus ou moins habilement après 1450 ; ces salles sont toujours situées au rez-de-chaussée, contrairement à celles des résidences royales placés à l'étage. Il étudie les différentes formes de charpente, le mode d'éclairage de la salle et sa liaison avec le logis par un escalier droit dans œuvre, en bois ou en pierre ou, plus rarement, par un escalier en vis. Il nous conseille, pour avoir une idée de l'aspect de ces salles, d'examiner la charpente de la nef de l'église de Caulnes.

Autre forme particulière, les logis-portes, terme générique désignant un corps de bâtiment à destination de logement traversé par un passage couvert qui donne accès à la cour close du manoir, sont présentés par Christophe Amiot. Les logis-portes sont un élément constitutif du manoir mais aussi de maisons urbaines et d'édifices monastiques. Les exemples les plus anciens de la fin du XIV^e siècle et du XV^e siècle ont un plan rectangulaire soit simple — très visible au manoir des Fossés à Plélan-le-Petit (Côtes-d'Armor) qui n'est que le logis-porte subsistant d'un manoir primitif aujourd'hui disparu — soit à tour d'escalier. On rencontre à la même époque le châtelet plus élevé et avec des tours en façade ; « reflet du château fort », son rôle de protection est pourtant peu important ; il devient le principal type de logis-porte au XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle. On construit alors de petits ouvrages qui sont de simple corps de passage couvert d'un toit en pavillon.

Le chapitre 3 « Constantes et particularismes » regroupe une contribution de Christel Douard sur les divers types d'escaliers, celle de Jean-Jacques Rioult sur les coursières en encorbellement, les étages de combles, les cheminées et le décor comme critère de datation, et celle de Jean-Pierre Ducouret sur des éléments remarquables ou insolites, en général situés dans la cour du manoir : dans le domaine de l'eau, les puits, vasques décoratives et fontaines ; moins connus, car ils n'ont pas encore été étudiés de façon exhaustive, les colombiers ; la chapelle accolée au logis pour les petits manoirs, ou intégrée dans les grands, et enfin la galerie d'étages sur arcades qui joue souvent le rôle de liaison entre deux corps de bâtiments mais peut aussi se terminer en cul-de-sac, et plus rares ou plutôt souvent disparus, les portiques en rez-de-chaussée qui servaient sans doute de remise. Ces galeries ne doivent pas être confondues avec les coursières en encorbellement du XV^e siècle réalisées en bois donc mal conservées de nos jours mais qui ont laissé des traces sur de nombreuses façades. Une des mieux conservées, celle du manoir de Launay-Bazouin à Sainte-Anne-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine) accrochée à la tour d'escalier, avait pour fonction de relier les deux pièces de l'étage. Les coursières en encorbellement sont passées de mode au XVI^e siècle. Comme la cheminée, l'escalier est un élément fort du manoir sur lequel il faut insister. En un regroupement frappant, sont figurés p. 138 les divers emplacements et forme des

escaliers : 9 types en vis, 3 rampe sur rampe et 6 formes combinées. En Bretagne l'évolution de l'emplacement de l'escalier et « donc de son impact visuel » (p. 137) est bien marquée : les plus anciens à partir de 1380 jusque vers 1440 sont discrets, dans œuvre, en vis ou droits ; on assiste au XV^e siècle à une monumentalisation de l'escalier logé dans une tour extérieure, le plus souvent unique, située en façade antérieure ou postérieure. Il faut bien avoir présent à l'esprit que l'accès au logis par la tour d'escalier, très répandu dans toutes les autres régions, est exceptionnel en Bretagne où l'on entre par la salle. Enfin, on note un retour à l'escalier dans œuvre mais traité avec une grande virtuosité. L'escalier rampe sur rampe apparaît entre 1520 et 1600 mais ne supplante pas forcément la vis.

Toutes ces études de typologie permettent d'apprécier à leur juste valeur les monographies qui font l'objet du chapitre 5 : « Deux siècles de création : quelques exemples » ; le souci pédagogique est évident : les renvois d'illustrations entre les chapitres 2 et 3 et le chapitre 5 éclairent la vision du lecteur novice aussi bien que spécialiste.

Deux manoirs des Côtes-d'Armor, quatre du Morbihan et trois pour les deux autres départements bretons étudiés sont analysés par C. Amiot, C. Douard, J.-P. Ducouret, P. Gandreuil, J.-J. Rioult et C. Toscer. Structure ternaire pour Kervat à Arradon, Kerligonan à Kergloff et Le Boberil à l'Hermitage ; reproduction à l'étage du plan du rez-de-chaussée au Boisorcant à Noyal-sur-Vilaine ; cinq pièces au rez-de-chaussée et deux tours d'escaliers au manoir de Bodel à Caro ; plan en équerre avec tour d'escaliers pour Mézarnou à Plouneventer ; remaniement du plan de circulation de l'Étier à Béganne ; implantation singulière de l'escalier à Guehenno (manoir appelé Le Mée ; l'ancienne graphie portée au cadastre *Lemay* rappelle mieux la famille propriétaire du XV^e siècle) ; sous-sol voûté en berceau et rez-de-chaussée surélevé pour l'habitation, à Kerbabu, commune de Lannilis ; rejet des parties agricoles loin de la « maison d'agrément » de Couatcouraval à Glomel ; logis-porte et coursière en encorbellement à Launay-Bazouin déjà cité. Pourquoi ne pas avoir adopté l'usage régional de localiser les communes des noms de lieux par *en* : Bodel en Caro, par exemple ?

De nombreux articles des différents chapitres sont accompagnés de l'édition de textes, inventaires après décès ou aveux, qui donnent une description de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment. Cette liaison indispensable entre l'écrit et le bâti est illustrée aussi par le chapitre 4 « La vie dans le manoir » qui présente deux approches de la vie quotidienne, par l'archéologie (les fouilles du manoir de Sainte-Geneviève à Inzinzac-Lochrist (Morbihan) par Roger Bertrand qui présente les objets découverts, émouvants dans leur simplicité) et par l'écrit (l'inventaire d'un manoir construit en 1544 à Saint-Pol-de-Léon pour l'oncle du futur constructeur du château de Kerjean, article dû à Christel Douard).

Il reste sûrement des textes à trouver dans les archives et même dans des publications ; ainsi, le journal de François Grignart, sieur de Champ-savoy en Saint-Judoce (Côtes-d'Armor) publié par Alain Raison du Cleuziou à Saint-Brieuc en 1899, énumère les travaux effectués entre 1595 et 1606 après les ravages de la Ligue : douves et fossés devant la basse-cour, réfection du jardin, construction d'un nouveau moulin, d'un petit pavillon et d'une fuie, d'une petite chambre arrière, avec lardier dessous, installation de la cuisine à la place des anciennes dépenses, changement de l'emplacement d'une cheminée et nouvelle couverture du logis « en croupe de pavillon ».

Le chapitre 6 « Sources de l'histoire des manoirs » est aussi consacré à la documentation écrite. Dans son exposé sur les différents types de documents susceptibles d'être utilisés pour la connaissance des bâtiments, Alain Droguet souligne l'intérêt des fonds exceptionnels des Archives départementales des Côtes-d'Armor — les notes et dessins d'Henri Fro-tier de la Messelière qui parcourut le département entre 1920 et 1950, le fonds du duché de Penthièvre, les plans terriers de la seigneurie de Lamballe —, attire aussi l'attention sur les recherches bibliographiques et précise que l'exemple des Côtes-d'Armor peut être transposé à d'autres départements puisque le cadre de classement des archives est le même pour toute la France. Les documents écrits peuvent aider à retrouver des bâtiments disparus ; ainsi un inventaire de biens de 1537 permet de repérer des traces de l'ancien manoir de Kerjean dans le château qui l'a remplacé (C. Douard) ; ils peuvent aussi confirmer l'existence à une date donnée d'éléments encore visibles ; ainsi un aveu de 1681 définit le domaine direct du manoir du Plessis-Josso à Theix (Morbihan) que l'on retrouve sur le cadastre de 1844 : bois et domaine agricole, colombier, chapelle et moulins sur une surface considérable de 590 hectares (C. Toscer).

Le manoir en Bretagne ouvre la voie à de nombreuses recherches, en particulier de comparaison avec d'autres régions. Le spécialiste y trouvera des analyses techniques et des réflexions fécondes pour ses travaux et l'amateur éclairé y puisera matière à visiter, à comprendre et à admirer.

Chantal REYDELLET

Gwennoù Le Menn, *Les noms de famille les plus portés en Bretagne (5000 noms étudiés)*. Coop Breizh, 1993, 255 p.

L'anthroponymie bretonne s'enrichit sous ce titre d'un ouvrage magistral. L'auteur, chargé de recherche au CNRS, est un orfèvre en onomastique celtique. Bien connu depuis 1976 des auditeurs de Radio-Armorique et depuis 1986 des téléspectateurs de FR3 Bretagne, il nous